

Rapport d'activité FFCNC 2019



Partager



Découvrir



Chasser

Le mot du président



Ce rapport d'activité, maintenant bien ancré dans notre fonctionnement, témoigne de la force et du dynamisme de notre saison de chasse 2019.

Bien au-delà des missions classiquement dévolues à la régulation des cerfs et des cochons, votre fédération continue à s'ouvrir à de nouveaux projets, comme vous pourrez le voir dans les pages qui suivent.

Notre fierté d'être chasseur est à la hauteur de notre engagement pour la promotion de la chasse en Nouvelle-Calédonie, dont vous êtes les premiers ambassadeurs.

Sachez que l'équipe fédérale reste à votre entière disposition pour défendre vos droits et votre passion et répondre à vos questions.

Je vous souhaite à tous de belles journées de chasse.

Très cordialement,

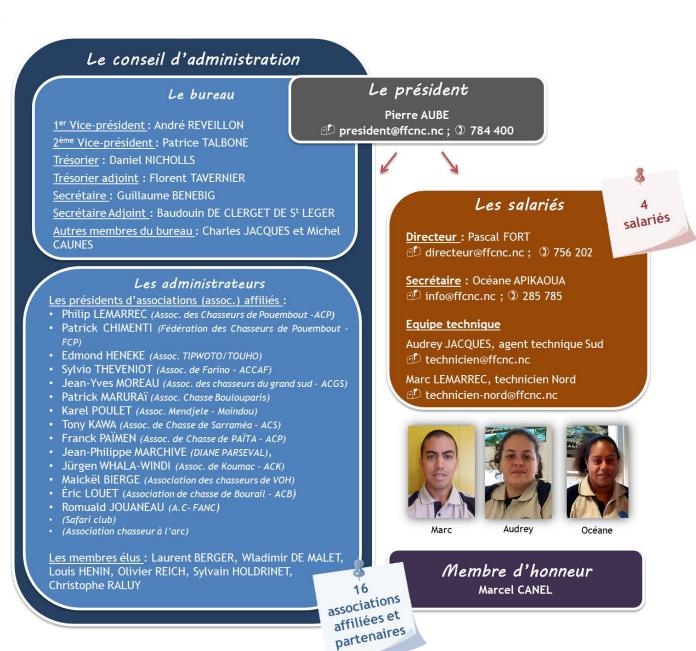
Le président, Pierre AUBE

Sommaire

ELA FAUNE ET	
HOW THE WAY TO SHARE THE WAY TO SHARE THE WAY TO SHARE THE WAY THE WAY TO SHARE THE WAY THE WA	1. Vie fédérale p 3
77113 (113	
	2. Bilan des actions sous responsabilité FFCNC p 6
	3. Services aux adhérentsp 7
	4. Autres activités p 11

1. Vie fédérale

1. Organigramme de la FFCNC



2. Les adhérents

En Nouvelle-Calédonie, les chasseurs sont répartis du nord au sud et de l'est à l'ouest. Le FFCNC a compté 3 729 adhérents en 2019.

3. Conventions 2019 et partenariats

Province Nord (DDEE)

Par convention n°19-C054, la fédération s'est engagée notamment à :

- communiquer sur les objectifs et l'action de la FFCNC en province Nord,
- apporter de l'information aux chasseurs au plus près des communes et des tribus
- inciter et soutenir la création d'associations locales aux chasseurs,
- animer des actions collectives de terrain : formation et organisation de chasse encadrées sur différents sites (Pindaï, Ouengo, Touho, Houaïlou...),
- appuyer les services provinciaux dans leurs actions pour la protection des gibiers menacés et la lutte contre les gros gibiers envahissants.
- transmettre le bilan des actions et des activités de la FFCNC.

Province Sud (DENV)

- ▶ Par convention d'objectifs et de moyen n°C.150-19, la fédération a été chargée notamment de :
 - mettre en œuvre des opérations de régulation sur divers sites à fort enjeux (Parc provincial de la Rivière Bleue, Foni Boya, champ de bataille...),
 - mener ce travail de façon concertée et en étroite collaboration avec les gestionnaires des sites concernés, le CEN et les associations de chasse locales.
- ▶ Par ailleurs, la FFCNC a été sollicitée dans le cadre de la mise en place de réactions rapides suite à la détection d'espèces exotiques envahissantes.

KNS

La FFCNC est intervenue avec l'appui de ses 3 associations locales, et après signature d'un bon de commande, dans la mise en œuvre d'opérations de lutte contre les cerfs et cochons sur le site de transformation de Vavouto.

Société des mines de la Tontouta

La FFCNC s'est engagée, par le biais de contrats, à aider la société minière à la mise en œuvre sur deux sites en province Nord de la lutte contre le cerf pour protéger les parcelles de revégétalisation ainsi que de la lutte contre le chat haret.

SLN

Une collaboration technique entre la FFCNC et la SLN dans la lutte contre le chat haret par piégeage sur le Kopéto a été mise en place dans le courant de l'année.

ADECAL-Province Sud (DDR)

Dans le cadre de la convention de prestation n°C.245-19, la FFCNC a été mandatée pour la mise en œuvre de régulation des poules sultanes sur le site de Port-Laguerre.

Société privée

Par convention, la FFCNC s'est engagée à mettre en place des actions de régulation des chats harets et des pigeons dans une usine de production.

4. Les partenaires techniques en 2019

IAC

La FFCNC contribue à la collecte de matériels biologiques de poules sultanes dans le cadre d'une étude phylogénétique menée sur cette espèce.

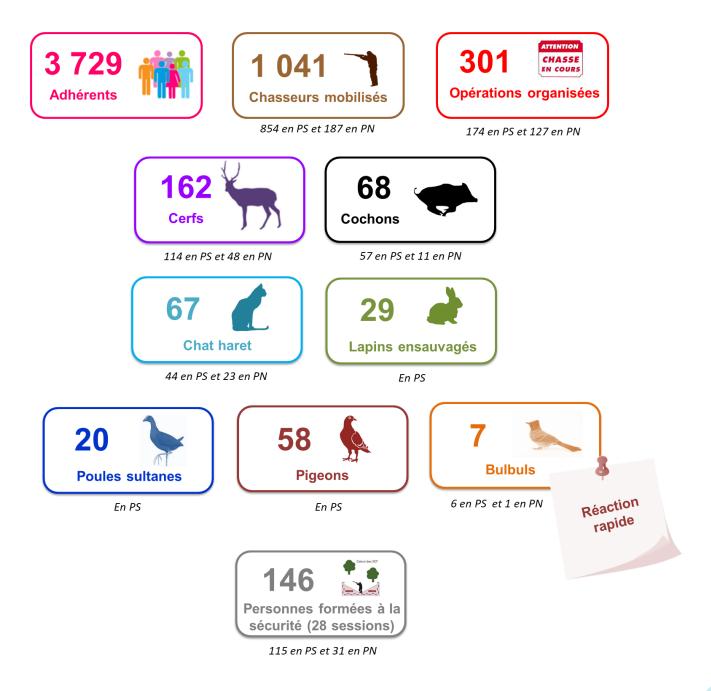
CEN

La FFCNC est un des partenaires techniques du CEN pour ce qui concerne la régulation des gibiers envahissants (échanges de données, convention de mise à disposition de matériels CEN auprès de la fédération...).



Répartition des actions fédérales sur le territoire

2. Bilan des actions sous responsabilité FFCNC



Soit **329** opérations menées en 2019, tout compris : régulation et formation sécurité (sur 304 jours ouvrables)

3. Services aux adhérents

Solutions

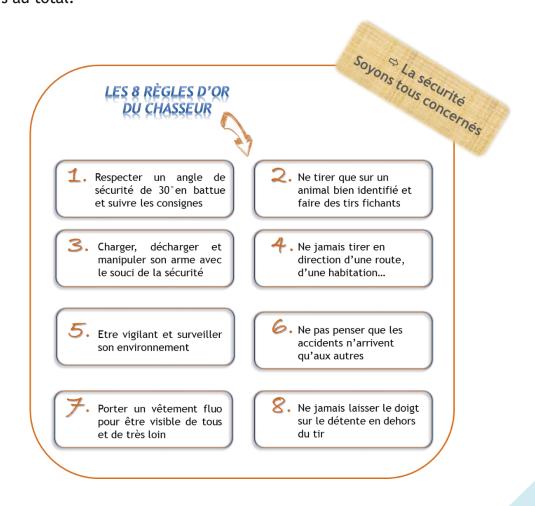
• Formation « sécurité »

La formation sécurité théorique est dispensée gratuitement par la FFCNC. Les objectifs sont de livrer une connaissance de base sur les armes et les munitions et de présenter les consignes de sécurité avant, pendant et après l'action de chasse.

Cette formation, ouverte à tous les chasseurs (hommes et femmes) de plus de 16 ans se clôture par la délivrance d'une attestation. Elle vous permet de participer aux actions fédérales et aussi de chasser sur les territoires conventionnés avec la FFCNC.



D'une façon générale, une formation par mois est organisée en province Sud comme en province Nord. Ce sont ainsi 28 sessions qui ont été menées en 2019, pour 146 personnes formées au total.



2 Formation sur l'entretien des armes et le réglage des optiques

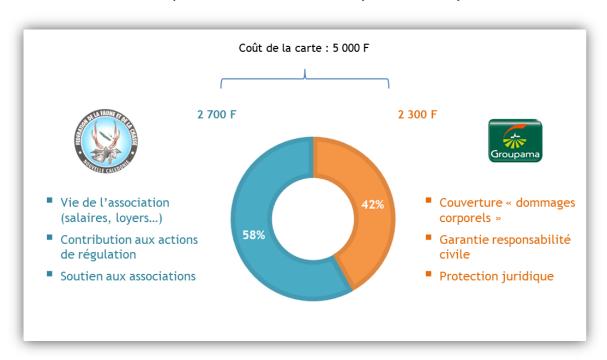
Expérimentées jusqu'alors sur Touho - Hienghène de 2016 à 2018, diverses formations ont été délivrées cette année aux chasseurs de Canala, pour leur permettre d'intervenir ensuite sur le site de Nakéty, dans le cadre d'un conventionnement FFCNC.

Formation au réglage des armes (tirs sur cible)



Assurance

L'assurance chasse Groupama individuelle est comprise dans le prix de la carte FFCNC.



Les associations de chasse, lorsqu'elles sont affiliées à la FFCNC, bénéficient également de la garantie responsabilité civile et de la protection juridique. L'une d'entre elles a d'ailleurs pu en bénéficier cette année dans le cadre d'un procès qu'elle a intenté, avec prise en charge de l'intégralité de ses frais d'avocat par l'assurance.

Soutien aux associations affiliées

Ce soutien peut prendre différentes formes :

- Prêt de matériels : chaise d'affûts (dont la FFCNC a la gestion par conventionnement), matériel de piégeage, de communication (talkies walkies), etc.;
- Soutien financier, sur présentation de projet;
- Soutien technique via la possible contribution des techniciens de la FFCNC pour l'organisation de chasse collective, de plans de chasse ou encore de sessions de piégeage.

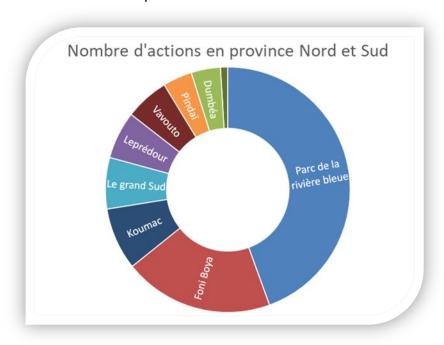


Cochon piégé à Koumac

Organisation de chasse de régulation participative

Dans le cadre de conventions avec les collectivités et les privés, la FFCNC organise des actions de régulation ouvertes aux adhérents, de jour comme de nuit dans le cadre de dérogations idoines.

Plusieurs sites sont concernés en province Nord et Sud :



♦ Communication et information

Pour ce faire, la FFCNC s'appuie sur différents outils pour partager le plaisir de la chasse avec les calédoniens de toute origine et de toute province, et valoriser l'importance de la chasse pour l'environnement du territoire, au regard de sa spécificité.

• Site Internet (www.ffcnc.nc)



Mis à jour régulièrement, ce site internet permet notamment :

- de renforcer la communication avec les chasseurs,
- de relayer au plus grand nombre l'information relative à l'environnement, les réglementations sur les armes ou aux modalités d'acquisition du permis de chasser en province sud et en province Nord,
- de s'informer en temps réel sur les dates des futures formations sécurité ainsi que sur les différentes actions organisées par la FFCNC.

Réseaux sociaux

La FFCNC est depuis mars 2017 sur le réseau Facebook, pour une information au fil des événements.

Plus de 1 700 personnes suivent la page Facebook, régulièrement mise à jour par l'équipe de la FFCNC.





3 Presse écrite et journaux télévisés

Depuis maintenant plusieurs années, la FFCNC intervient régulièrement dans la presse écrite et audiovisuelle. La fédération a ainsi contribué à :

- Cinq articles dans les Nouvelles Calédoniennes;
- Un article sur le site Internet de la province Nord;
- La lettre d'information du conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Calédonie, avec la publication de deux articles;
- Deux reportages sur la web TV de la province Sud;
- Plusieurs interviews radio.



4 Autres activités

♦ Participation au comité d'information du barrage multi-usages de la commune de Pouembout

La FFCNC a candidaté et a été retenue, comme d'autres associations, à participer au comité local d'information (CLI) sur le projet du barrage de Pouembout. La fédération a participé à quatre réunions au cours de l'année 2019.

Participation à des études

La FFCNC sa collaboration avec les organismes de recherche scientifiques pour des études menées sur les poules sultanes et les cochons ensauvagés.

♦ Accueil de stagiaires

Sept stagiaires (collégiens et lycéens) ont été accueillis à la FFCNC, quatre en province Nord et trois en province Sud.





La nouvelle carte 2020 est en vente dans toutes les armureries du territoire et au bureau de la FFCNC

Horaire d'ouverture FFCNC

8H - 16H30 du lundi au jeudi en continu

8H - 15 H30 le vendredi en continue

